



Sommaire

- Point N°1:** Information sur les dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus
- Point N°2:** Information-Consultation : Projet d'évolution du traitement des flux recouvrement à l'AGPRO PME
- Point N°3:** Rapport de la Commission des Marchés
- Point N°4:** Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Préambule : Ce CSE s'est réalisé par conférence téléphonique avec vote par coop 'net pour respecter les consignes de confinement. Les conditions sont assez inconfortables, mais permettent d'assurer le fonctionnement de l'instance CSE.

Le CORONAVIRUS inquiète beaucoup de salariés et les conditions de travail ne permettent pas toujours, notamment pour nos techniciens d'intervention, de travailler sereinement.

Le budget des Activités Sociales et Culturelles n'a toujours pas été voté, pour des raisons qui nous échappent.

Point Coronavirus



La Direction a présenté les Plans de Continuité d'Activités des différentes unités opérationnelles.

Quelles mesures pour les salariés ? En unités d'intervention ? En relation clients ? Qu'en est-il des plateaux d'appels ? Qu'en est-il des vendeurs nomades ?

Unités d'Intervention : Montée en puissance de l'approvisionnement en équipements de protection individuelles, tout n'est pas parfait. Seules les interventions nécessaires sont en principe réalisées (SAV, services d'urgences, professionnels, personnes isolées). La CFE-CGC réclame la fourniture d'équipements complets pour tous les techniciens en situation d'interventions risquées, une baisse marquée du nombre d'interventions à réaliser par jour ainsi que le suivi de mise à disposition des EPI, des plans de charge et du nombre de personnes en arrêt de travail cause maladie.

Agences Distribution : A ce stade, pas d'information sur les réouvertures de boutiques. La Direction réfléchit toujours aux éventuelles conditions d'ouverture de quelques-unes : quels services minimum, évaluation des risques avec des files d'attente à l'extérieur et à l'intérieur, prévision de vigiles, etc...

Relations clients grand public : quelques dizaines de salariés sont présents sur quelques plateaux, beaucoup sont en télétravail.

Marché Pro Pme : les nomades sont tous équipés en télétravail, le niveau de vente a été divisé par 5.

Marché Entreprises : la quasi-totalité des salariés sont en télétravail, nos services traitent en particulier les clients prioritaires (services publics, solutions télétravail, sécurité)

Parts Variables Commerciales : le 1^{er} trimestre sera pris en charge de façon globale coté pro pme, entreprises et grand public, des négociations sont en cours pour la suite.

Concernant les séminaires (challenges), la Direction évoque pour le moment un simple report.

La CFE-CGC a par ailleurs demandé la désinfection de tous les sites.

A savoir qu'une commande nationale de 4 000 PC doit arriver début avril pour les salariés en attente de télétravail.

Projet d'évolution du traitement des flux recouvrement à l'AGPRO PME

A notre grande surprise, seule la CFE CGC a souhaité maintenir ce point de l'ordre du jour, les autres Organisations Syndicales souhaitant reporter à une date ultérieure. Nos représentants sont alors restés seuls présents pour traiter le sujet. Les salariés sont en attente de réponses sur l'évolution de leurs activités et seule la CFE CGC a tenu ses engagements de les obtenir.

Il est cocasse de noter que le secrétariat de la séance a été alors assumé par un élu CFE-CGC.

Le projet de mise en place de l'E-chat est toujours en cours de réflexion selon la Direction, les formations outils et

organisation de travail sur les flux à froid sont en cours selon la Direction,

L'activité flux chauds (25% des activités en moyenne) va progressivement s'arrêter pour basculer complètement à la sous-traitance. Les salariés se consacreront à l'activité flux froids.

La CFE CGC estime que l'arrêt de l'activité flux chauds sera un appauvrissement du travail qui pourrait justement être compensé par la mise en place de l'E-chat. Elle a demandé le mandatement de la CSSCT pour mieux étudier l'impact du projet de suppression des flux chauds et fera des propositions.



Rapport de la commission des marchés

Le rôle de cette commission est d'assurer la transparence dans le choix des fournisseurs et des prestataires du Comité (marchés supérieurs à 30000€).

La CFE-CGC estime que les comptes du CSE, tels que présentés jusqu'à ce jour, manquent de clarté et de transparence. Elle s'étonne que les gestionnaires actuels ne souhaitent pas de Commissaire aux Comptes en prétextant ne pas remplir les critères légaux qui les y obligeraient. La CFE-CGC insistera sur cette nécessité car c'est le seul moyen de garantir la sincérité des comptes.

La non mise en place des prestations ASC depuis 4 mois serait-elle due à ce manque de clarté ?



Points issus des ASC



- Définition des ouvrants droits et ayants droits : **vote majoritaire POUR**
- Mise en place d'un fond de réserve technique de 10% du budget : **vote majoritaire CONTRE**.
La CFE-CGC se félicite d'avoir été suivie par la majorité des élus sur ce point !
- Mise en place d'une offre partenaire ponctuelle à Disneyland Paris pour l'été 2020 : **vote majoritaire POUR**

Le vote de la prestation Disney n'est que de la poudre aux yeux ! Les salariés attendent encore... !!!

